

Procès-verbal de la réunion du quartier du Rouge Cloitre 04 octobre 2016

Présents: Christophe Dister, Bourgmestre empêché

Josiane Fransen, Echevine Isabelle Hinderyckx, Echevine Yolande Deleuze, Echevine Didier Van Den Brande, Echevin

Robert Lefebvre, Echevin délégué pour le Bourgmestre empêché

Jean Marie Caby, Président du CPAS Véronique Gontier, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

- 1. Urbanisme: Dossiers Atenor, Fond de Graive, de Selliers/Monsel, Kodak.
- 2. Projets communaux : poste, piscine, salle de gym des Colibris, pétanque.
- 3. Travaux dans le quartier : éclairage public et travaux à l'Ave Croix de Lorraine.
- 4. VOS QUESTIONS.

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens (onglet « Vie pratique » - « Comité de quartier »).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. <u>Urbanisme : 4 dossiers à long terme</u>

Atenor, site des anciennes papeteries

La société Swift a quitté les bâtiments de la rue F. Dubois et a vendu le site à Atenor, depuis janvier 2015. Une demande de permis unique a été introduite le 03 mai 2016. L'enquête publique a eu lieu du 28/8 au 07/10/2016.

PHASE 1 DU PERMIS:

- Désamiantage
- Démolition de bâtiments sauf le bâtiment à front de voirie
- Assainissement du site

- Rénovation et extension des bâtiments à front de voirie
- Aménagement d'une voirie d'accès et d'un parking enterré de 114 emplacements
- Exploitation de certaines installations techniques.

Le Collège communal remettra un avis sous conditions.

Fond de Graive, quartier des Névelaines

La Comme essaie de trouver un équilibre entre les nouveaux besoins en matière de logement et la sauvegarde du cadre de vie.

Ce projet est à long terme. Il consiste en la construction de 4 immeubles comprenant 58 logements, 16 habitations unifamiliales et l'ouverture de voirie. La réunion d'information au public, préalable à l'étude des incidences sur l'environnement, a eu lieu le 05 octobre 2016.

De Selliers/Monsel

Le projet est situé à l'Avenue E. Solvay, projet possible à plus court terme. Démolition de maisons et construction d'environ 32 logements avec parking en sous-sol.

Kodak

Le projet est situé Rue de Gaulle, 154, projet à long terme, le bâtiment est vide depuis longtemps. Objectif : reconvertir le bâtiment vide, aucun dossier n'est déposé à la commune à ce jour.

2. PROJETS COMMUNAUX

La Poste

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Achat du bâtiment par la Commune. La poste resterait devant.

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

- 1. la poste (location)
- 2. la police locale (location)
- 3. l'extension de l'école communale
- 4. des logements, appartements à l'étage

L'avant du site sera aménagé en petite placette conviviale et verdurisée.

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment auprès de la Province du Brabant Wallon.

La piscine communale

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, 130 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m² (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord verbal) et subsides régionaux, recherches et contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Un plan financier a été établi.

La salle de gymnastique de l'école des Colibris

La salle n'a plus été rénovée depuis de nombreuses années. La scène va être démolie, l'espace sportif sera agrandi. La salle sera ouverte à des clubs, avec une porte Rue de l'Argentine. La rénovation vise à conformer la salle aux besoins de l'école.

<u>La pétanque</u>, petit projet près du service technique communal , aménagement de quelques pistes supplémentaires.

3. TRAVAUX DANS LE QUARTIER

- Travaux d'asphaltage de l'Avenue Croix de Lorraine en 2016.
- Rénovation de l'éclairage public du guartier du Rouge Cloitre en 2017.

4. **VOS QUESTIONS**

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS & mobilier urbain

- 1. Herbes folles au niveau des nouveaux ponts : patience, nouveau plan phyto, recherche de nouveau matériel.
- 2. Herbes folles au niveau des trottoirs et des filets d'eau : : patience, nouveau plan phyto, recherche de nouveau matériel.
- 3. Plantations d'arbres au sentier 32 (arbres morts), planifiées par le service cadre de vie.
- 4. Signalisation manquante au même sentier : toutes les signalisations manquantes et panneaux à placer ou replacer seront revus par Messieurs Van Den Brande et Lefebvre avec Monsieur Pleeck.
- 5. Entretien des arbres au Chemin de Hoeilaert, côté home : fait il y a deux ans, Monsieur Caby planifie de le refaire.

- 6. Angle du Chemin de Hoeilaert et Ave Reine, la poubelle canine n'a pas été replacée après travaux : fait en date du 4/10/2016.
- 7. Elaguer les arbres de la Rue du Rouge Cloître qui débordent sur les luminaires, problème au N°6 sera signalé d'urgence à Ores.

TRAVAUX

- Plaque Chemin de Hoeilaert à réinstaller, toutes les signalisations manquantes et panneaux à placer ou replacer seront revus par Messieurs Van Den Brande et Lefebvre avec Monsieur Pleeck.
- 2. Eclairage au Chemin de Hoeilaert pas ok : Monsieur Dister s'en charge.
- 3. Panneaux B19 et B21 à placer au 2ème rétrécissement Rue Rouge Cloître, cfr point 1.
- 4. Raclage et asphaltage de l'Ave de la Reine entre Ch. De Hoeilaert et Ave Croix de Lorraine ? prévus au budget 2017.
- 5. Manquant : plaque rue du Chêne au carrefour de la rue Van Dijck, cfr point 1.
- 6. Fin des travaux, panneaux à enlever rue Van Dijck : à faire enlever.
- 7. Carrefour Clos du Fond du Diable, poteau à redresser + poteaux dans la descente Ave Chant d'Oiseaux, cfr point 1.
- 8. Ave des Acacias, luminaires disparates : rénové avec l'ensemble de l'éclairage public.
- 9. Ave des Acacias souhaite bénéficier d'un trottoir : ok si accord des riverains.
- 10. Rue du Chêne, voirie sale et en mauvais état : réparation de voirie prévue en 2017.
- 11. Ave des Sorbiers, trottoirs pas remis en bon état après travaux, et prolifération des herbes folles, quid de la procédure d'entretien prévue ? Monsieur Van Den Brande ira sur place.
- 12. Câbles électriques pendants au Chemin de Hoeilaert : Ores est averti d'urgence.
- 13. ? Aménagement des trottoirs Clos Bakenbos, Ave Rouge Cloître et Chemin de Hoeilaert : ok si un maximum de riverains donne leur accord, à réfléchir > un plan trottoirs.
- 14. Proximus a fait des travaux dans la rue du Rouge Cloître, la foudre est tombée en juin, depuis problème de réseau téléphone et internet, la Commune va interroger le fournisseur.
- 15. Eclairage public : à prévoir par le service des travaux, envoyer un courrier avant travaux aux riverains pour demander les remarques, à faire en début 2017.

MOBILITE

- 1. Radar Ave de la Reine ne fonctionne pas : à examiner
- 2. Manquant : panneau zone Ave Croix de Lorraine & fin de la rue du Rouge Cloître : toutes les signalisations manquantes et panneaux à placer ou replacer seront revus par Messieurs Van Den Brande et Lefebvre avec Monsieur Pleeck.

- 3. ? Placement d'un panneau cyclistes et piétons partagés sur le trottoir de la rue P. Van Dijck, cfr point 2.
- 4. ? Compléter panneau interdit tous véhicules au bas du chemin de Hoeilaert avec panneau M2, idem haut du chemin, cfr point 2.
- 5. ? Miroir rue Van Dijck et Rouge Cloître : demander l'accord de la Commune d'Overijse ou de Monsieur Muraille, Monsieur Dister s'en charge.
- 6. Panneau voie sans issue à placer à l'entrée du Clos Champ aux Anes, cfr point 2.
- 7. Début du chemin de Hoeilaert remplacer panneau par excepté desserte locale, cfr point 2.
- 8. Finaliser le projet de limitation de vitesse dans le quartier, panneau 30 sans effet! le projet sera examiné dans son ensemble pour la quartier, budget 2017, idée: grandes chicanes!
- 9. Rue du Chêne en circulation locale ? Excès de vitesse
- 10. Vitesse Drève des Lilas, zone 30 non respectée, est-il possible de placer des casses vitesse, bacs à fleurs ? A examiner.
- 11. ? Sécuriser le T Ave Reine, Chemin de Hoeilaert, signaler la priorité de droite par signal B17, cfr point 2.
- 12. Changement d'horaire de la navette TEC, à revoir avec Monsieur Dister.
- 13. Bus De Lijn quitte la gare 1 minute avant l'arrivée des trains, la Commune va adresser un courrier à De Lijn.
- 14. Parking de la gare ? début 2017 la finalisation du parking est prevue, avec verdurisation du mur du parking et plantations d'arbres.
- 15. Passage du bus TEC au Chemin de Hoeilaert, vitesse excessive et petite navette mieux adaptée, pas du ressort communal.
- 16. Rappel de la zone 30 par marquage au sol, rue du Rouge Cloître.
- 17. Placer un panneau "nos enfants jouent" à l'entrée des Clos.

DIVERS

- 1. Inconstance de passage pour les collectes des déchets : normal, IBW.
- 2. Dépôts clandestins Ave de la Reine, Rue du Chêne, rue P. Van Dijck : transmettre à l'agent constatateur.
- 3. Déjections canines Rue du Chêne : placer un totem propreté.
- 4. Dépôts sauvages Rue du Chêne, cfr point 2.
- 5. Quid de la sensibilisation des jeunes à l'environnement ? Cette sensibilisation est faite chaque année, Monsieur Dister présente le plan propreté qui d'une part va intensifier les efforts de la commune en matière de propreté : plus de matériel, plus de personnel, plus d'infrastructures, tableau des points noirs et d'autre part va encourager la citoyenneté responsable par la consultation et la participation des citoyens.

- 6. Perspectives d'aménagement de la ZACC Bakenbos ? pas de projet.
- 7. Quid de la maison en ruine au Chemin de Hoeilaert ? Danger, le site doit être sécurisé, la démolition sera demandée, un responsable se rend sur place rapidement.
- 8. A verifier les prairies rue du Rouge Cloître ayant des activités avec animaux, problème de bruit et de stationnement. Le Collège se charge de ce point. Monsieur Lefebvre ira sur place.
- 9. Quid du dossier des constructions au Chemin Long ? un recours est introduit par un riverain, le dossier est au Conseil d'Etat, il est bloqué pour l'instant
- 10. Abris à vélos à la gare ? Monsieur Dister propose une reflexion et une approche globales avec Infrabel.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal, Christophe Dister.